

Communiqué de presse

Le 16 novembre 2020

Lancement de la première étude « 4 pour 1000 » pour l'outre-mer

Le Cirad, INRAE et l'IRD lancent, avec le soutien de l'ADEME, la première étude « 4 pour 1000 » dans les territoires ultra-marins. Emboîtant le pas à l'étude « *Stocker du carbone dans les sols français – Quel potentiel au regard de l'objectif 4 pour 1000 et à quel coût ?* » menée par INRAE en France métropolitaine, ce projet de deux ans vise à partager les connaissances sur la séquestration du carbone dans les sols en outre-mer français.

Dans le cadre de l'accord de coopération sur l'Initiative « 4 pour 1000 : les sols pour la sécurité alimentaire et le climat » signé avec Ministère des Outre-Mer (MOM) en février dernier¹, et avec l'impulsion du Secrétariat exécutif de l'Initiative « 4 pour 1000 », le Cirad, INRAE et l'IRD lancent leur premier projet d'envergure sur sept territoires d'outre-mer : Guyane, Martinique, Guadeloupe, Réunion, Mayotte, Saint Barthélémy et Saint-Martin.

Il s'agira, durant 2 ans, de synthétiser et partager les connaissances sur le carbone du sol dans ces territoires ultra-marins et répondre plus spécifiquement aux questions suivantes :

- Quels partages de connaissances sont possibles entre territoires ultra-marins ?
- Quels sont les effets des usages et des pratiques agricoles et forestières sur les stocks de carbone du sol ?
- Quelles sont les évolutions actuelles des stocks de carbone du sol dans les territoires ultra-marins ?
- Comment transposer les méthodes développées dans le cadre du Label Bas Carbone à l'Outre-mer ?

« *Notre consortium orientera ses travaux en fonction des questions des acteurs du monde agricole et forestier, et de leurs préoccupations pour gérer durablement leurs sols. Nos recherches doivent éclairer les usages et pratiques qu'ils souhaitent mettre en œuvre sur leurs territoires* », souligne Julien Demenois, coordinateur du projet, et chargé de mission « 4 pour 1000 » au Cirad.

L'étude synthétisera ainsi les connaissances qui permettent d'évaluer à la fois les **stocks de carbone du sol** et les **pratiques favorisant la séquestration de carbone** dans les sols, ainsi que leur niveau de mise en œuvre. Un état des lieux des réseaux de mesures sur le terrain, dispositifs de suivi long terme, outils de modélisation, qui pourront être utilisés pour évaluer les stocks de carbone dans le sol sera également mené.

Rassembler les savoirs et les compétences sur le carbone des sols en outre-mer

Celle-ci se basera ainsi sur les travaux précédemment menés en outre-mer, comme par exemple :

- **En Guyane**, les travaux menés par le Cirad, INRAE et l'IRD, pour cartographier les stocks de carbone des sols à l'échelle du territoire, et mesurer leur évolution. Le **dispositif CARPAGG**

¹ <https://www.cirad.fr/actualites/toutes-les-actualites/communiqués-de-presse/2020/accord-cadre-outre-mer-securite-alimentaire-climat>

(Carbone des Pâturages de Guyane et gaz à effet de serre) a mis en évidence que les prairies issues de déforestation en Guyane fonctionnent comme des écosystèmes stockeurs de carbone dans le sol à condition de les pérenniser sur plusieurs décennies.

- **Aux Antilles**, le **modèle MorGwanik**, développé par INRAE, qui réalise des bilans de carbone, incluant le carbone du sol, à l'échelle de la parcelle agricole. Un autre modèle de simulation bioéconomique de l'usage des sols (**MOSAICA**) permet de tester à l'échelle du territoire l'impact de changements à différentes échelles spatiales sur les choix des systèmes de production.
- **A La Réunion**, des recherches menées par le Cirad et l'IRD caractérisent l'effet des usages du sol et des pratiques culturales sur les stocks de carbone du sol, modélisent ces stocks à l'échelle de la parcelle, ou encore développent des calculateurs d'émissions des gaz à effet de serre, de la parcelle à la région.

Les experts du Cirad, d'INRAE et de l'IRD des différents territoires d'outre-mer mettront ainsi en commun leurs compétences pour favoriser la mise en œuvre de pratiques agricoles et forestières qui contribuent à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique, ainsi qu'aux objectifs de la Trajectoire 5.0 (voir encadré).

L'étude « 4 pour 1000 » Outre-mer a été officiellement lancée le 13 novembre 2020 en présence de Elisabeth Clavier de Saint-Martin, Directrice Générale déléguée à la recherche et à la Stratégie au Cirad, de Jean-François Soussana, Vice-président d'INRAE, de Jean-Luc Chotte, référent scientifique de « 4 pour 1000 » de l'IRD, de Paul Luu, secrétaire exécutif de l'Initiative et de représentants de l'ADEME, des Ministères des Outre-Mer, de l'Agriculture et de l'Agence Française de Développement.

Pour en savoir plus :

<https://www.etude-4p1000-outre-mer.fr/>

La déclinaison de « 4 pour 1000 » en outre-mer français

L'Initiative « 4 pour 1000 » invite tous les acteurs volontaires du public et du privé à mettre en place des actions concrètes sur le stockage du carbone dans les sols et le type de pratiques pour y parvenir (agro-écologie, agroforesterie, agriculture de conservation, de gestion des paysages...). Son ambition est d'inciter les acteurs à s'engager dans une transition vers une agriculture et une sylviculture productive, hautement résiliente, fondée sur une gestion adaptée des terres et des sols, créatrice d'emplois et de revenus et ainsi porteuse de développement durable.

Cette initiative s'inscrit dans la trajectoire outre-mer 5.0 : Zéro exclusion, Zéro carbone, Zéro déchet, Zéro polluant agricole, Zéro vulnérabilité. Il s'agit ainsi de :

- Mobiliser les territoires dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre et ainsi contribuer à l'atténuation du changement climatique,
- Faciliter l'adaptation des territoires face au changement climatique et aux risques naturels,
- Promouvoir l'économie circulaire, en économisant les ressources foncières, et une agriculture plus durable,
- Développer une agriculture utilisant moins d'intrants chimiques, dont les engrais de synthèse.

Lire aussi



<https://www.cirad.fr/actualites/toutes-les-actualites/communiqués-de-presse/2020/accord-cadre-outr-mer-securite-alimentaire-climat>